



Direction : M. Patrick Deworme 0473/425095  
E-Mail : cesp3elligniespipaix@gmail.com

Ellignies Sainte-Anne, le mercredi 1 septembre 2021.

Chers parents,

Après deux années perturbées par la crise Covid, nous espérons tous que cette nouvelle année scolaire sera la plus « normale » possible.

Concrètement, nous reprenons avec des mesures assez peu allégées par rapport à celles du mois de juin :

- Pas de masques pour les élèves. Masques pour toutes les autres personnes en circulation dans l'école.
- Déplacements tolérés pour les parents dans l'école durant le temps scolaire. Accès autorisé pour déposer et reprendre les enfants de l'Accueil extra-scolaire. D'un point de vue pratique, les garderies et les temps de midi reprennent de manière classique.
- L'accès aux parents peut être autorisé si demande préalable a été faite auprès de la direction.
- Réunions autorisées dans le respect des normes en vigueur dans l'Horeca.

Vous trouverez ci-dessous toutes les infos pratiques d'organisation :

Les repas complets reprendront le **jeudi 3 septembre**. Les repas complets comprennent la soupe, le plat chaud et de l'eau.

Les tarifs restent inchangés : 3,50 € pour les primaires et 2,80 € pour les maternelles. Les repas seront réservés dans le cahier de communication pour le mois en Maternelles ou le journal de classe le jeudi pour la semaine qui suit en P1-P2.

De P3 à P6, les réservations de repas se font la veille.

En cas d'absence, il est indispensable de nous prévenir avant 8h30. Les repas décommandés **trop tard** devront être payés. Merci pour votre compréhension.

Pour les enfants dinant aux tartines, il y a possibilité de mettre leur boîte (avec le nom de l'enfant) dans le frigo du réfectoire entre 8h et 8h30.

Pour des raisons écologiques, économiques et diététiques, nous souhaitons favoriser un maximum l'utilisation de gourdes d'eau et réduire ainsi la consommation de boissons trop sucrées. *Pour rappel, les sodas sont interdits à l'école.*

En ce qui concerne l'Accueil extra-scolaire, les horaires demeurent inchangés ; le matin, à partir de 7h00 et le soir, **jusque 17h30**. Le tarif est toujours de 0,75 euro par demi-heure à partir de 16h.

Nous insistons sur le fait que l'Accueil se termine à **17h30 précises (et le mercredi à 12h30 précises)**.

Nous conservons la même grille horaire que l'an passé : le matin, les cours débuteront à 8h30 et se termineront à 12h05. L'après-midi, reprise des cours à 13h30 jusqu'à 15h25 (15h20 pour les maternelles). Le mercredi, les cours débutent à 8h30 et se terminent à 12h05.

Les cours de gymnastique et de piscine (1 semaine sur 2) se donneront le mardi pour le primaire. La psychomotricité sera donnée le lundi après-midi en Maternelle.

Pour la piscine, les élèves doivent porter un bonnet de bain rouge et pour le cours d'éducation physique les élèves doivent porter un tee-shirt gris clair avec le logo de l'école (talon ci-joint).

Voici les dates des évaluations, bulletins et réunions de parents (individuelles) de l'année :

- Bulletin 1 (travail journalier) : remis lors des réunions de parents de la semaine du 29 novembre au 03 décembre 2021.
- Bulletin 2 (travail journalier) : remis lors des réunions de parents de la semaine du 14 au 18 mars 2022. Réunion de parents en Maternelle également.
- Bulletin 3 (travail journalier) : remis le vendredi 03 juin 2022.
- Bilans de fin d'année (P1 à P5) : du 13 au 22 juin 2022.
- Dates du CEB (P6) : 16, 17, 20 et 21 juin 2022 (à confirmer).
- Remise des bulletins entre le 27 et le 30 juin et remise des CEB le mardi 28 juin 2022.

Formations pédagogiques (congé pour les élèves) :

Le lundi 25 octobre : Rédaction du plan de pilotage

Le vendredi 10 décembre : rédaction du plan de pilotage

Deux autres dates à déterminer au deuxième ou/et troisième trimestre

Pour les élèves de P1-P2 : une journée de formation supplémentaire sur les nouveaux référentiels : date à préciser

- Fancy-fair le dimanche 29 mai 2022.
- Classes de dépaysement :  
Maternelles : 16 et 17 juin 2022 à la Ferme des Aulnes  
P3-P4 : du 25 au 29 avril 2022 au Domaine provincial de Chevetogne

Voici nos dates de réunions de rentrée collectives :

Lundi 06 septembre 2021

➔ Mme Marie (P3-P4) et Mme Virginie (P5-P6) à 17h30

Jeudi 09 septembre 2021

➔ Mme Laurence (M2-M3) et Mme Isabelle (Accueil - M1) à 17h30

Vendredi 10 septembre 2021

➔ Mme Moïra (P1-P2) à 17h30

Ce premier contact est **important** et nous comptons sur votre présence lors de ces réunions.

Pour information, en Primaire, le montant maximum des frais scolaires (hors abonnements à des revues, piscines, repas, garderies, excursions,...) est estimé à maximum 80 euros pour cette année 2021-2022.

Nous vous remercions de compléter les feuilles de renseignements demandées pour le lundi 06 septembre 2021.

Merci encore pour la confiance que vous nous témoignez jour après jour et belle année scolaire à tous !

Pour l'équipe éducative,

Patrick DEWORME

Directeur

Notre règlement d'ordre intérieur est disponible sur le site Internet de l'école et dans les journaux de classes des élèves de Primaire. Pour les parents d'élèves de maternelles qui le souhaitent, une version papier peut vous être délivrée.